

PBLT

**Lutte contre la pollution et autres mesures pour protéger la biodiversité du lac
Tanganyika**

Plan d'Action Stratégique

Congo

Conclusions de la consultation nationale préalable à l'ADT :

Analyse Diagnostique Nationale - Examen des Politiques et Stratégies Nationales

1er novembre 1998

SAPrdc3Fr

1. Contexte: l'ADN, l'EPSNE et le PAS

L'un des objectifs du projet (PBLT) vise l'établissement d'un plan de gestion régionale pour lutter contre la pollution et sauvegarder la biodiversité du lac Tanganyika.

L'approche adoptée pour cet objectif de gestion est celle d'un Plan d'Action Stratégique (PAS), qui repose sur l'idée que la gestion doit être continûment revue au gré des changements de situation. Le PAS va instaurer un cadre de gestion et définir un plan révisable d'interventions classées par ordre de priorité.

Le processus d'élaboration du PAS initialement convenu se composait, pour chaque pays, de sept étapes, dont trois étapes au niveau national et quatre au niveau régional:

a) au niveau national:

Réunion préparatoire du GTN
ADN, Analyse Diagnostique Nationale
EPSNE, Examen des Priorités et des Stratégies Nationales pour l'Environnement

b) au niveau régional:

Réunion du Comité Consultatif Technique
ADT, Analyse Diagnostique Transfrontalière
Préparation d'un avant-projet de PAS
Signature du PAS

L'ADN et l'EPSNE précèdent l'ADT, qu'ils préparent. Le présent rapport vise à rendre compte du processus national, donc essentiellement de l'ADN et de l'EPSNE, de la RD Congo et à en présenter les résultats.

2. Objectifs de la consultation nationale ADN-EPSNE

L'objectif de chaque consultation nationale (ADN-EPSNE) est de préparer l'ADT et le PAS. Elle vise à fournir une même base de préparation aux quatre délégations, en vue de la mise en commun des diagnostics, tout en aidant chaque délégation à faire valoir les intérêts et préoccupations propres de son pays.

A cette fin, les objectifs spécifiques du processus ADN-EPSNE sont les suivants:

1. Avoir rempli les trois niveaux de la matrice d'analyse des problèmes, sur base d'un diagnostic des problèmes de biodiversité du lac (ADN), et d'un examen de la compatibilité des actions envisagées par rapport aux politiques, stratégies et dispositions institutionnelles existant au niveau national (EPSNE). Ces trois niveaux sont les suivants:

Niveau 1. Problèmes de biodiversité dominants (en principe la pollution, la sédimentation, les pratiques de pêche inadaptées), implications transfrontalières, causes institutionnelles sous-jacentes, domaines d'intervention concernés

Niveau 2. Proposition de mesures: par domaine d'intervention, problèmes spécifiques, acteurs concernés, incertitudes (besoins d'enquêtes et études supplémentaires), actions à proposer

Niveau 3. Par action: cadre temporel, organisme-clé, évaluation de la disponibilité des moyens humains et matériels.

2. Avoir hiérarchisé par ordre de priorités les principaux problèmes spécifiques identifiés (cinq par domaine d'intervention).

3. Déroulement

La réunion préparatoire du GTN s'est tenue à Kinshasa les 14-15 juillet 1998. Un programme fut alors préparé, comprenant une proposition de participants, une répartition des tâches, ainsi que des dates et des lieux pour l'ADN et l'EPSNE (respectivement à Uvira en septembre et Kalemie en novembre). La guerre déclenchée en août, avec l'occupation d'Uvira et de Kalemie par des forces rebelles ou étrangères, a forcément perturbé l'application de ce programme et entraîné de sérieuses difficultés dans le pays. Elle n'a toutefois pas empêché l'atteinte des objectifs du processus ADN-EPSNE. En effet, un atelier groupé, réunissant l'ADN et l'EPSNE, fut finalement possible à Arusha en octobre 1998.

Les participants à l'atelier d'Arusha étaient M Mady Amule, Coordinateur National, Me Bashige (ICCN), MM Baluku (CRSN-Bukavu), Prof. Bitijula (ISDR), MM Gayo (Min. Environnement), Golama (ISP-Gombé), Kitungano (CRH-Uvira), Mandgi (SENADEP), Me Mbombo (CIC), MM Mulimbwa (CRH-Uvira), Nshombo (CRH-Uvira), Prof. Palata (Univ. Kinshasa), MM. Swedi (CADIC), Prof. Takoy (Univ. Kinshasa), et J.P. Ledant, Facilitateur (NRI).

L'atelier d'Arusha s'est déroulé comme suit:

- 1) 20-22 octobre. Travaux préparatoires par les participants de l'Est (CRSN, CRH, CADIC, ISDR), dans l'attente de la délégation kinoise, retardée par les difficultés et imprévus des liaisons aériennes: élaboration provisoire de la matrice de niveau 2 et première proposition de priorités.
- 2) 23 octobre. Ouverture par le Coordinateur National et présentation du cadre et des objectifs par le Facilitateur.
- 3) 23-24 octobre. Exposés par onze membres du GTN:

La biodiversité du lac (Nshombo)

Les pollutions (Baluku)
Problèmes spécifiques à la plaine de la Ruzizi (Bitijula)
Erosion et sédimentation (Swédi)
La pêche (sauf instruments et méthodes) (Mandgi)
La pêche (instruments et méthodes) (Mulimbwa)
Les aires protégées (Me Bashige)
Démographie (Gayo)
Apports socio-économiques du lac (Kitengano)
Législation et institutions (Me Mbombo)
Education et sensibilisation (Takoy)

4) Elaboration finale des matrices et hiérarchisation des priorités, selon l'ordre suivant:

1. Matrice de niveau 1
2. Analyse des problèmes spécifiques et ordre de priorité
3. Identification des incertitudes et des actions
4. Identification des partenaires/acteurs et des organismes-clés
5. Evaluation de la disponibilité des ressources
6. Calendrier

5) Argumentation des principales priorités (5 par domaine d'action) et récapitulation de points particuliers à soumettre à l'ADT.

6) Conclusions et clôture

3. Résultats

3.1. Rapport du GTN et textes des présentations

Les onze présentations font l'objet d'un texte écrit, qui fut distribué aux participants. Deux rapporteurs (Me Bashige et M Mulimbwa) désignés par le CN ont rédigé un rapport du double atelier au nom du GTN. Ce rapport reprend les onze présentations écrites sous forme d'annexe.

3.2. La matrice d'analyse à trois niveaux

La matrice remplie est donnée en annexe 1 du présent document.

Elle appelle les remarques suivants:

Niveau 1:

Les trois problématiques ou domaines d'intervention majeurs (lutte contre la pollution, réduction de la sédimentation, régulation de la pêche) permettent mal la prise en compte des sites critiques pour la protection du lac, que sont les grands deltas et

l'exutoire. C'est pourquoi la protection de ces sites-clés fut ajoutée comme thème distinct.

Niveau 3:

Calendrier: la mention « suspendu » signifie que l'action est normalement en cours, mais interrompue par les événements militaires

Disponibilité des ressources:

- a) O = oui, N = non
- b) Le diagnostic est préliminaire et n'engage pas nécessairement la responsabilité des organismes concernés (qui n'ont pas pu être systématiquement consultés).
- c) N (non) signifie insuffisance et non pas nullité
- d) La ressource humaine est considérée comme disponible si le personnel est en place avec la formation requise (ceci, indépendamment des contraintes économiques ou financières qui pèsent sur sa motivation ou sa mobilisation effectives).

3.3. Les priorités

Les problèmes spécifiques ont été classés en deux catégories: A (actuels) et P (potentiels). Sont considérés comme P les actions ou les modifications de l'environnement qui risquent de se produire à l'avenir, ou qui se produisent actuellement sans qu'on ne soit encore certain de leur caractère dommageable pour la biodiversité du lac Tanganyika.

En un deuxième temps, les problèmes classés A ont été rangés par ordre de priorité dans chacun des grands domaines d'action pris séparément. Les critères de priorité sont:

1. la gravité du problème pour la biodiversité du lac,
2. la faisabilité des solutions au problème,
3. les bénéfices additionnels que l'on peut attendre des solutions apportées au problème, du point de vue du développement durable.

Les résultats sont présentés comme suit:

- Classement A/P: dans la deuxième colonne de la matrice de niveau 2 (voir annexe 1)
- Rangement par ordre de priorité des problèmes A: par un chiffre dans la même colonne
- Justification et explication des critères de priorité des 5 problèmes prioritaires dans chacun des 3 grands domaines d'action: voir tableau séparé en annexe 2.

3.4. Les thèmes à dimension transfrontalière spéciale

Tout problème ou toute action affectant le lac Tanganyika concerne solidairement les quatre pays et présente en ce sens une dimension transfrontalière, justifiant la coopération, notamment par l'échange d'expérience ou d'information, entre les quatre pays. Cependant, un certain nombre de problèmes ou de thèmes d'action présentent une dimension transfrontalière supplémentaire et spéciale, qui justifierait une attention particulière au sein de l'ADT. Ces thèmes sont repris à l'annexe 3.

ANNEXE 1. MATRICE D'ANALYSE DIAGNOSTIQUE NATIONALE RD CONGO

NIVEAU 1

Problèmes principaux	Implications transfrontalières	Facteurs institutionnels	Domaine d'intervention
<p>De premier rang:</p> <p>A. Pollution B. Apports de sédiments C. Impacts de la pêche</p> <p>De second rang:</p> <p>D. Fragilité de sites clés sur le littoral</p>	<p>Perte de qualité des eaux partagées entre les quatre pays</p> <p>Perte de ressources halieutiques communes</p> <p>Perte de biodiversité régionale ou globale</p>	<p>Institutions nombreuses, trop peu coordonnées, manquant de moyens, insuffisamment sensibilisées</p> <p>Lois désuètes, inadaptées, disparates, mal diffusées et connues, manquant d'effectivité</p> <p>Réformes législatives en cours mais inachevées</p> <p>Rébellion militaire</p>	<p>A. Lutte contre la pollution B. Réduction de la sédimentation C. Régulation de la pêche D. Protection des sites clés</p>

NIVEAU 2
POLLUTION

Problème spécifique	Pr.	Acteurs et partenaires	Incertitudes	Actions
1. Pollutions par la sucrerie de Kiliba	1A	Sucrerie de Kiliba CRH CRSN INERA ISDR ONG et communautés locales Ministère de l'Energie Ministère de l'Environnement	Impact des herbicides et de la chaux sur la biodiversité du lac Modes de fertilisation de la canne à sucre peu polluants et économes en engrais	1.1. Recyclage des déchets (bagasses, mélasse, chaux) 1.2. Evaluation de l'impact des herbicides sur les eaux du lac et la biodiversité 1.3. Recherche de modalités de fertilisation plus appropriées 1.4. Mise à jour de la législation 1.5. Contrôle
2. Pollutions portuaires (Kalemie, Kabimba, Kalundu, Moba)	2A	Ministère de l'Environnement Transports et Communications CRH Armateurs	Nature et quantités de polluants et impact sur la biodiversité du lac	2.1. Sensibilisation 2.2. Mise à jour de la réglementation (système combiné d'écotaxes dissuadant les pollutions légales et d'amendes pénalisant les pollutions illicites) 2.3. Renforcement du contrôle 2.4. Aménagement de décharges contrôlées sur la terre ferme 2.5. Identification des polluants et évaluation de l'impact sur la biodiversité du lac
3. Pollutions de la cimenterie de Kabimba	3A	Ciment-lac CRH CRSN INERA ISDR ONG et communautés locales Ministère de l'Environnement	Impact des cendres, poussières et fumées sur la biodiversité du lac	3.1. Evaluation de l'impact et identification des mesures à prendre 3.2. Etude de faisabilité d'une valorisation agricole des cendres 3.3. Mise en oeuvre des recommandations 3.4. Mise à jour de la législation (=1.4) 3.5. Contrôle (=1.5)
4. Pollution par les transports lacustres	4A	Ministère de l'Environnement Service des Transports et Communications CRH Armateurs CRSN Commerce Extérieur Office Congolais de Contrôle	Nature et quantités de polluants et impact sur la biodiversité du lac	4.1. Sensibilisation (bateliers et autres intervenants) 4.2. Révision de la réglementation (règles de navigation, normes de pollution et de sécurité, transport de produits dangereux) 4.3. Renforcement du contrôle 4.4. Contrôle technique des bateaux (avec normes anti-pollution et de sécurité) 4.5. Surveillance des pollutions 4.6. Evaluation de l'impact (ampleur du problème, fréquence d'émissions, risques, nocivité des

5. Pollution par les effluents domestiques et les immondices	5A	Ministère de l'Environnement (services d'assainissement) Autorités locales Population ONG et communautés locales Services d'hygiène Services d'urbanisme INERA Ministère de l'Energie	Nature et quantités de polluants et impact sur la biodiversité du lac	polluants) 5.1. Assainissement (construction de latrines, aménagement de décharges contrôlées et ramassage des déchets, mise en place de réseaux d'égoûts connectés à une station de traitement des eaux): Uvira, Mboko, Kalemie, Moba, Baraka. 5.2. Education sanitaire 5.3. Recherche-développement en vue d'une valorisation agricole et énergétique des déchets organiques 5.4. Identification des polluants, évaluation de l'impact
6. Fleurs d'eau	6A			voir I et 5
7. Salinisation des terres dans la plaine de la Ruzizi	P	CRSN INERA ISDR CRH Minagri	Impact sur la qualité des eaux et la biodiversité du lac	7.1. Evaluation de l'impact sur le lac et sa biodiversité
8. Emploi de poisons pour la pêche	P	Ministère de l'Environnement CRH CRSN ONG et comm. locales	Nature des produits, ampleur du problème et impact	8.1. Sensibilisation 8.2. Surveillance et contrôle 8.3. Evaluation de l'ampleur du problème et de son impact
9. Retombées des fumées de feux de brousse	P	voir sédimentation: 5 CRH	Impact sur la biodiversité du lac	9.1. Evaluation de l'impact 9.2. voir sédimentation
10. Suintements naturels d'hydrocarbures	P	CRH CRGM Ministère de l'Energie	Impact sur la biodiversité: adaptation ou tolérance des espèces	10.1. Etude des effets sur la biodiversité
11. Prospection et exploitation pétrolières	P	Ministère de l'Environnement CRH CRGM Ministère du Pétrole Ministère de l'Energie	Probabilité et localisation des travaux	11.1. Etudes d'impact sur l'environnement 11.2. Suivi environnemental des activités
12. Pollutions liées à la culture et à l'industrie du coton	P	ESTAGRICO FILTISAF INERA CRH Ministère de l'Environnement	Méthodes peu polluantes (intégrées ou biologiques) de lutte contre les insectes Probabilité/dates de reprise d'activité	12.1. Développement de méthodes plus appropriées de lutte contre les insectes 12.2. Valorisation des tourteaux 12.3. Contrôle du respect de la législation relative aux pesticides
13. Risque d'introduction	P	CRH	Sites d'élevage de poissons	13.1. Inventaire des sites de pisciculture,

d'espèces exogènes (animales et végétales)		Ministère de l'Environnement ONG et communautés locales ISDR CRSN	étrangers au bassin du lac et ampleur du risque Situation de <i>Gnathochromis</i> <i>sp</i> dans le delta de la Ruzizi et risques	identification des espèces élevées et évaluation des risques 13.2. Evaluation du risque lié à la présence de <i>Gnathochromis sp</i> dans le delta de la Ruzizi 13.3. Surveillance biologique du lac et de ses abords 13.3. Réglementation 13.4. Contrôle 13.5. Sensibilisation des pisciculteurs
14. Risque d'extension de la jacinthe d'eau (<i>Eichornia</i> <i>crassipes</i>)	P	CRH	Risque	14.1. Evaluation du risque 14.2. Développement de méthodes de contrôle
15. Risque d'extension des <i>Pistia stratiotes</i>	P	CRH Ministère de l'Environnement		15.1. Surveillance
16. Risque de perturbation des transferts plaine-lac suite aux travaux hydrauliques	P	MINAGRI Min. de l'Energie M. de l'Environnement CRH ONG, com. locales et pop. concernées	Impact	16.1. Etudes d'impact sur l'environnement des projets hydrauliques et hydro-agricoles dans le bassin de la plaine de la Ruzizi.
17. Risque de pollution par la riziculture (Ruzizi)	P	MINAGRI M. de l'Environnement CRH INERA ONG, com. locales, agriculteurs	Impact	17. 1. Contrôle de l'application de la loi sur les pesticides 17.2. Suivi de l'impact 17.3. Développement et vulgarisation de pratiques rizicoles favorables à l'environnement

NIVEAU 2
PECHE

Problème spécifique	Pr.	Acteurs et partenaires	Incertitudes	Actions
1. Emploi de seines de plage et pêche tam-tam	1A	Ministère de l'Environnement Pêcheurs et associations de pêcheurs Fabriquants et fournisseurs de filets CRH Vendeurs de poissons Autorités locales ONG et communautés locales	Impact précis sur la biodiversité Potentiel d'exploitation de la zone littorale Alternatives à l'emploi des seines	1.1. Mise à jour de la législation 1.2. Renforcement du contrôle, ainsi que des capacités de contrôle et d'encadrement 1.3. Sensibilisation et éducation (associées à l'action 1.5.) 1.4. Identification de matériels plus adéquats 1.5. Mise à disposition de matériels adéquats à prix abordables 1.6. Encadrement et formation à la gestion des coopératives 1.7. Diagnostic des problèmes rencontrés dans la formation et le fonctionnement de coopératives de pêcheurs, recommandations pour la formation de coopératives 1.8. Mise en oeuvre des recommandations 1.9. Estimation du potentiel d'exploitation de la zone littorale 1.10. Evaluation des impacts sur la biodiversité
2. Emploi de moustiquaires	2A	Ministère de l'Environnement Autorités locales CRH Populations, écoles ONG et communautés locales	Impact précis des moustiquaires et ampleur du problème	2.1. Sensibilisation et éducation 2.2. Renforcement du contrôle et des capacités de contrôle 2.3. Evaluation de l'ampleur du problème et de son impact
3. Pêche dans les zones de frayères sensibles	3A	Ministère de l'Environnement Autorités locales Pêcheurs et associations de pêcheurs CRH ONG et communautés locales ICCN Communautés religieuses	Localisation complète des zones sensibles	3.1. Création d'aires protégées: Ruzizi, Ubwari, Kazimia 3.2. Identification des autres zones sensibles 3.3. Création d'aires protégées sur ces zones 3.4. Préparation participative de plans et de règles de gestion avec les pêcheurs 3.5. Adaptation de la législation 3.6. Renforcement du contrôle de l'application de la législation (hors aires protégées) 3.7. Mise en place d'un système de surveillance des aires protégées 3.8. Sensibilisation et éducation
4. Prélèvements excessifs de poissons ornementaux	4A	Autorités locales CRH	Vulnérabilité de toutes les espèces, potentiel par	4.1. Amélioration et renforcement du système d'octroi des permis (espèces autorisées, quantités,

		Douanes Exportateurs Ministère de l'Environnement ICCN	espèce et site	sites de prélèvements) 4.2. Renforcement des contrôles des prélèvements et des exportations 4.3. Création de réserves naturelles: Luhanga, Pemba, Kalamba, Kiriza (Ubwari) 4.4. Prospections complémentaires en vue d'étendre le réseau d'aires protégées 4.5. Inscription des Cichlidés du lac dans les listes CITES, à l'exception des espèces identifiées comme pouvant supporter des prélèvements
5. Densité excessive d'unités de pêche dans le Nord	5A	Ministère de l'Environnement Pêcheurs et associations de pêcheurs Autorités locales CRH Vendeurs de poisson ONG et communautés locales MINAGRI	Production maximale exploitable Causes de la croissance de la production dans le Sud (augmentation de l'effort de pêche?)	5.1. Renforcement de la réglementation: instauration d'un système de permis (selon le type d'UP), avec enregistrement des pêcheurs existants; harmonisation régionale 5.2. Renforcement du contrôle 5.2. Amélioration des statistiques 5.3. Estimation du potentiel (production maximale exploitable), en zones Nord et Sud 5.4. Etude de faisabilité d'un système de taxation visant à réguler l'effort de pêche (tout en alimentant un fonds de gestion du lac) 5.5. Identification des causes d'augmentation des prises de pêche dans le Sud 5.6. Selon les résultats de 5.3. et 5.5., éventuelles identification et mise en oeuvre d'actions en faveur du transport et de la commercialisation du sud vers le nord 5.7. Identification d'actions en faveur d'un développement de la pisciculture 5.8. Sensibilisation-information 5.9. Recherche visant à déterminer dans quelle mesure une meilleure conservation du poisson pourrait diminuer la pression sur les stocks et favoriser un transfert de la demande vers les poissons de plus grande taille
6. Mailles inadéquates dans les filets de pêche pélagique (carrelets et filets maillants)	6A	Ministère de l'Environnement Pêcheurs et associations de pêcheurs Autorités locales Fabriquants et fournisseurs de filets Vendeurs de poisson	Tailles de maille et dates optimale Biologie des espèces secondaires	6.1. Poursuite des études sur les mailles recommandables en fonction des périodes de mixité ou de séparation entre bancs de juvéniles de Lates stapersi et adultes Clupeidae 6.2. Etudes des espèces secondaires 6.3. Législation et système de permis distinguant 3 catégories de mailles: interdiction des mailles les plus fines, limitation des permis pour filets à maille

		CRH ONG et communautés locales		intermédiaire adéquats pour les ndagalas, limitation moins restrictive pour les filets à grande maille 6.4. Renforcement du contrôle, et des capacités de contrôle 6.5. Education et sensibilisation
7. Puissance d'éclairage excessive par unité de pêche (et risque d'emploi abusif d'échosondeurs)	7A	Ministère de l'Environnement Pêcheurs et associations de pêcheurs Autorités locales Fabriquants et fournisseurs CRH ONG et communautés locales	Equipement optimal	7.1. Réglementation du nombre, des types et de la puissance des lampes et réglementation des échosondeurs 7.2. Etudes visant à déterminer l'équipement optimal et l'équipement acceptable 7.3. Contrôle
8. Pauvreté et manque d'alternative économique à la pêche	8A	Populations ONG et communautés locales ILD (initiatives locales de développement) Autorités locales MINAGRI (dév. rural) M. des Affaires Sociales		8.1. Développement des infrastructures et des services de base (éducation, alphabétisation, santé, planning familial, eau et assainissement, électrification, communications...) 8.2. Micro-projets pour le développement d'activités de substitution et du secteur aval de la pêche (traitement, conservation) 8.3. Valorisation du potentiel (éco)touristique
9. Insécurité, piraterie	9A	Pêcheurs Force Navale M. de l'Environnement		9.1. Renforcement de la surveillance 9.2. Sensibilisation de la Force Navale
10. Insuffisance de données de recherches dans le Sud	P	CRH Ministère de l'Education	Données hydrobiologiques du Sud	10.1. Création d'un station (antenne CRH) dans le Sud
11. Pêche à l'explosif	P	Ministère de l'Environnement Forces armées		11.1. Contrôle du respect de la loi 11.2. Education et sensibilisation

NIVEAU 2
SEDIMENTATION

Problème spécifique	Pr.	Acteurs et partenaires	Incertitudes	Actions
1. Déboisement	1A	Ministère de l'Environnement ICCN Autorités locales ONG et communautés locales Population Ministère de l'Energie MINAGRI		1.1. Education et sensibilisation (y compris des autorités) 1.2. Promotion des boisements privés et de l'agroforesterie (vulgarisation, démonstrations) 1.3. Protection et restauration de forêts publiques le long des cours d'eau 1.4. Identification de zones forestières à protéger 1.5. Création d'aires forestières protégées 1.6. Mise à jour de la législation 1.7. Renforcement des capacités des services de l'environnement 1.8. Création de micro-centrales hydroélectriques, en vue de fournir de l'énergie de remplacement tout en incitant à la protection du bassin versant 1.9. Actions en faveur des foyers améliorés, de procédés améliorés de carbonisation et de fumage du poisson, et d'énergies alternatives (biogaz, solaire etc.)
2. Pratiques agricoles inadaptées et agriculture extensive	2A	MINAGRI (SNV) Ministère de l'Environnement INERA Populations ONG et communautés locales CRH Autorités locales AT	Zones sensibles	2.1. Education et sensibilisation 2.2. Identification de zones sensibles à l'érosion 2.3. Réglementation de l'utilisation du sol dans ces zones 2.4. Mise en place de démonstrations (techniques anti-érosives, intégration agrozootechnique et agroforestière) 2.5. Vulgarisation.
3. Urbanisation anarchique	3A	Affaires Foncières, Urbanisme et Habitat Autorités locales CRGM CRSN INERA ONG et communautés locales ISDR UCB REGIDESO IBTP		3.1. Planification et réglementation de l'habitat (plans d'occupation des sols, règles d'urbanisme) 3.2. Contrôle 3.3. Renforcement des capacités et sensibilisation (Affaires Foncières, Urbanisme et Habitat) 3.4. Aménagement et équipement des zones à bâtir 3.5. Réaménagement des centres urbains existants (Uvira, Mboko, Kalemie, Moba, Baraka): assainissement (avec décantation et épuration), dispositifs anti-érosifs, protection contre les crues, plantations etc.

4. Interventions dans les ravins et lits de rivières	4A	SMG TP CRGM Ministère de l'Environnement Autorités locales Exploitants	Sites d'extraction adaptés	4.1. Aménagement de barrages à sédiments et travaux de fixation des berges ou des ravins 4.2. Identification de sites de carrières plus appropriés 4.3. Révision de la législation 4.4. Sensibilisation des exploitants 4.5. Renforcement des capacités de contrôle de l'extraction des matériaux (services des Mines et de la Géologie, services de l'Environnement)
5. Feux de brousse	5A	Ministère de l'Environnement Autorités locales CRSN INERA CRH ISDR ONG et communautés locales Paysans MINAGRI	Impact des feux sur le lac et régime de feux ou stratégies d'intervention recommandables par zone écologique	5.1. Révision de la législation 5.2. Contrôle 5.3. Education et sensibilisation 5.4. Renforcement des capacités des services de l'Environnement et du MINAGRI 5.5. Etudes de l'impact des feux sur la biodiversité du lac, du régime de feu et des stratégies recommandables
6. Entretien des routes	6A	TP (Office des Routes) Entrepreneurs Ministère de l'Environnement CRH SNR ONG et communautés locales		6.1. Introduction de clauses environnementales dans les cahiers des charges des entrepreneurs (prescriptions quant aux lieux de dépôts ou de prélèvement de matériaux, fixation des talus, protection des arbres en place etc.)
7. Exploitation des mines et carrières (hors rivières)	7A	SMG CRGM Exploitants CRH CRSN Ministère de l'Environnement Autorités locales	Impact des mines de charbon de Makala sur la biodiversité du lac	7.1. Révision de la législation sur les mines et carrières 7.2. Révision du système d'octroi des permis d'exploitation 7.3. Renforcement des capacités d'encadrement du service des Mines et de la Géologie et des services de l'Environnement 7.4. Evaluation de l'impact du charbonnage de Makala (Kalemie) 7.5. Sensibilisation et éducation
8. Dégradation des sols et de la végétation par le pâturage extensif dans la plaine de la Ruzizi	8A	MINAGRI Eleveurs Autorités locales Titres fonciers		8.1. Clarification du statut foncier 8.2. Intensification de l'élevage, moyennant précautions pour la stabilité des berges et la qualité des eaux de la Ruzizi

		INERA CRSN CRH	
9. Exploitation potentielle de gisements miniers encore inexploités	P	Ministère de l'Environnement Exploitants SMG CRGM ONG, communautés locales et publics concernés par les impacts	9.1. Promulgation de la loi sur les EIE 9.2. Etude d'impact sur l'environnement (EIE) préalable à l'exploitation, et aux prospections lourdes
10. Construction de nouvelles routes sur le littoral ou auprès des rivières	P	Ministère de l'Environnement TP (Office des Routes) ONG, communautés locales et publics concernés par les impacts	10.1. Promulgation de la loi sur les EIE 10.2. EIE préalable

NIVEAU 2

PROTECTION DE SITES CLES

Problème spécifique	Pr.	Acteurs et partenaires	Incertitudes	Actions
1. Besoin de protection du delta de la Ruzizi		ICCN CRH CRSN ONG, communautés locales Population		1.1. Création d'une aire protégée limitrophe de l'aire burundaise 1.2. Préparation participative d'un plan de gestion 1.3. Surveillance des débits, de la charge et de la qualité des eaux
2. Besoin de protection de l'exutoire (Lukuga)		ICCN CRH CRSN ONG, communautés locales Population		1.1. Création d'une aire protégée 1.2. Préparation participative d'un plan de gestion 1.3. Surveillance hydrologique (débits de sortie du lac)

NIVEAU 3
POLLUTION

Action	Calendrier	Organisme-clé	Ress. mat.	Res. hum.
1.1. Recyclage des déchets (bagasses, mélasse, chaux)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
1.2. Evaluation de l'impact des herbicides sur les eaux du lac et la biodiversité	Selon les moyens	CRH	N	O
1.3. Recherche de modalités de fertilisation plus appropriées	Selon les moyens	INERA	N	O
1.4. Mise à jour de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
1.5. Contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
2.1. Sensibilisation	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
2.2. Mise à jour de la réglementation (système combiné d'écotaxes dissuadant les pollutions légales et d'amendes pénalisant les pollutions illicites)	En cours	M. de l'Environnement	O	O
2.3. Renforcement du contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
2.4. Aménagement de décharges contrôlées sur la terre ferme	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
2.5. Identification des polluants et évaluation de l'impact sur la biodiversité du lac	Selon les moyens	CRH	N	O
3.1. Evaluation de l'impact et identification des mesures à prendre	Selon les moyens	CRH	N	O
3.2. Etude de faisabilité d'une valorisation agricole des cendres	Selon les moyens	INERA	N	O
3.3. Mise en oeuvre des recommandations	>3.1, 3.2	M. de l'Environnement	?	?
3.4. Mise à jour de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
3.5. Contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
4.1. Sensibilisation (bateliers et autres intervenants)	Selon les moyens	M. de l'Environnement S. des Tpts et Communic.	N	O
4.2. Révision de la réglementation (règles de navigation, normes de pollution et de sécurité, transport de produits dangereux)	en cours	M. de l'Environnement	O	O
4.3. Renforcement du contrôle (pollutions)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
4.4. Contrôle technique des bateaux (avec normes anti-pollution et de sécurité)	Selon les moyens	Service des Transports et Communications	N	O
4.5. Surveillance des pollutions	Selon les moyens	CRSN	N	O
4.6. Evaluation de l'impact (ampleur du problème, fréquence d'émissions, risques, nocivité des polluants)	Selon les moyens	CRH	N	O
5.1. Assainissement (construction de latrines, aménagement de décharges contrôlées et ramassage des déchets, mise en place de réseaux d'égoûts connectés à une station de traitement des eaux)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
5.2. Education sanitaire				
5.3. Recherche-développement en vue d'une valorisation agricole et énergétique des déchets organiques	Selon les moyens Selon les moyens	Services d'Hygiène INERA	N N	O O

5.4. Identification des polluants, évaluation de l'impact	Selon les moyens	CRH	N	O
voir 1 et 5				
7.1. Evaluation de l'impact sur le lac et sa biodiversité	Selon les moyens	CRH	N	O
8.1. Sensibilisation	>8.3	M. de l'Environnement	N	O
8.2. Surveillance et contrôle	>8.3	M. de l'Environnement	N	O
8.3. Evaluation de l'ampleur du problème et de son impact	Selon les moyens	CRH	N	O
9.1. Evaluation de l'impact	Selon les moyens	CRH	N	O
9.2. voir sédimentation	(voir séd.)	(voir séd.)		
10.1. Etude des effets sur la biodiversité	Selon les moyens	CRH	N	O
11.1. Etudes d'impact sur l'environnement	Selon les projets	M. de l'Environnement	O	N
11.2. Suivi environnemental des activités	>11.1	M. de l'Environnement	O	N
12.1. Développement de méthodes plus appropriées de lutte contre les insectes	Selon les moyens	INERA	N	O
12.2. Valorisation des tourteaux	Selon les moyens	INERA	N	O
12.3. Contrôle du respect de la législation relative aux pesticides	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
13.1. Inventaire des sites de pisciculture, identification des espèces élevées et évaluation des risques	Selon les moyens	CRH	N	O
13.2. Evaluation du risque lié à la présence de <i>Gnathochromis sp</i> dans le delta de la Ruzizi	Selon les moyens	CRH	N	O
13.3. Surveillance biologique du lac et de ses abords	Selon les moyens	CRH	N	O
13.3. Réglementation	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O
13.4. Contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
13.5. Sensibilisation des pisciculteurs	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
14.1. Evaluation du risque	Selon les moyens	CRH	N	O
14.2. Développement de méthodes de contrôle	Selon les moyens	CRH	N	O
15.1. Surveillance	Selon les moyens	CRH	N	O
16.1. Etudes d'impact sur l'environnement	Selon les projets	M. de l'Environnement	O	N
17.1. Contrôle de l'application de la loi sur les pesticides	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
17.2. Suivi de l'impact	Selon les moyens	CRH	N	O
17.3. Développement et vulgarisation de pratiques rizicoles favorables à l'environnement	Selon les moyens	MINAGRI	N	O

NIVEAU 3

PECHE

Action

Action	Calendrier	Organisme-clé	Ress. mat.	Res. hum.
1.1. Mise à jour de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
1.2. Renforcement du contrôle, ainsi que des capacités de contrôle et d'encadrement	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
1.3. Sensibilisation et éducation (associées à l'action 1.5.)	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
1.4. Identification de matériels plus adéquats	Sans délais	CRH	O	O
1.5. Mise à disposition de matériels adéquats à prix abordables	>1.4.	M. de l'Environnement	O	O
1.6. Encadrement et formation à la gestion des coopératives	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
1.7. Diagnostic des problèmes rencontrés dans la formation et le fonctionnement de coopératives de pêcheurs, recommandations pour la formation de coopératives	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
1.8. Mise en oeuvre des recommandations	>1.7.	M. de l'Environnement	N	O
1.9. Estimation du potentiel d'exploitation de la zone littorale	Selon les moyens	CRH	N	O
1.10. Evaluation des impacts sur la biodiversité	Selon les moyens	CRH	N	O
2.1. Sensibilisation et éducation	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
2.2. Renforcement du contrôle et des capacités de contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
2.3. Evaluation de l'ampleur du problème et de son impact	Selon les moyens	CRH	N	O
3.1. Création d'aires protégées: Ruzizi, Ubwari, Kazimia	Selon les moyens	ICCN	N	O
3.2. Identification des autres zones sensibles	Selon les moyens	CRH	N	O
3.3. Création d'aires protégées sur ces zones	>3.1.	ICCN	N	O
3.4. Préparation participative de plans et de règles de gestion avec les pêcheurs	>3.1., 3.2.	ICCN	N	O
3.5. Adaptation de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
3.6. Renforcement du contrôle de l'application de la législation (hors aires protégées)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
3.7. Mise en place d'un système de surveillance des aires protégées	>3.1. et 3.2.	ICCN	N	N
3.8. Sensibilisation et éducation	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
4.1. Amélioration et renforcement du système d'octroi des permis (espèces autorisées, quantités, sites de prélèvements)	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O
4.2. Renforcement des contrôles des prélèvements et des exportations	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
4.3. Création de réserves naturelles: Luhanga, Pemba, Kalamba, Kiriza (Ubwari)	Selon les moyens	ICCN	N	O
4.4. Prospections complémentaires en vue d'étendre le réseau d'aires protégées	Selon les moyens	CRH	N	O
4.5. Inscription des Cichlidés du lac dans les listes CITES, à l'exception des espèces identifiées comme pouvant supporter	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O

des prélèvements				
5.1. Renforcement de la réglementation: instauration d'un système de permis (selon le type d'UP), avec enregistrement des pêcheurs existants; harmonisation régionale	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
5.2. Renforcement du contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N (Insuf.)
5.2. Amélioration des statistiques	Selon les moyens	CRH	N	O
5.3. Estimation du potentiel (production maximale exploitable), en zones Nord et Sud	Selon les moyens	CRH	N	O
5.4. Etude de faisabilité d'un système de taxation visant à réguler l'effort de pêche (tout en alimentant un fonds de gestion du lac)	Selon les moyens	CRH	N	O
5.5. Identification des causes d'augmentation des prises de pêche dans le Sud	Selon les moyens	CRH	N	O
5.6. Selon les résultats de 5.3. et 5.5, éventuelles identification et mise en oeuvre d'actions en faveur du transport et de la commercialisation du sud vers le nord	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
5.7. Identification d'actions en faveur d'un développement de la pisciculture	Selon les moyens	MINAGRI	N	O
5.8. Sensibilisation-information	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
5.9. Recherche visant à déterminer dans quelle mesure une meilleure conservation du poisson pourrait diminuer la pression sur les stocks et favoriser un transfert de la demande vers les poissons de plus grande taille	Selon les moyens	CRH	N	O
6.1. Poursuite des études sur les mailles recommandables en fonction des périodes de mixité ou de séparation entre bancs de juvéniles de Lates stapersi et adultes Clupeidae	Selon les moyens	CRH	N	O
6.2. Etudes des espèces secondaires				
6.3. Législation et système de permis distinguant 3 catégories de mailles: interdiction des mailles les plus fines, limitation des permis pour filets à maille intermédiaire adéquats pour les ndagalas, limitation moins restrictive pour les filets à grande maille	Selon les moyens >6.1., 6.2.	CRH M. de l'Environnement	N N	O O
6.4. Renforcement du contrôle, et des capacités de contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
6.5. Education et sensibilisation	Suspendu	M. de l'Environnement	O	O
7.1. Réglementation du nombre, des types et de la puissance des lampes et réglementation des échosondeurs	>7.2.	M. de l'Environnement	O	O
7.2. Etudes visant à déterminer l'équipement optimal et l'équipement acceptable	Selon les moyens	CRH	N	O
7.3. Contrôle	>7.1.	M. de l'Environnement	N	N
8.1. Développement des infrastructures et des services de base (éducation, alphabétisation, santé, planning familial, eau et assainissement, électrification, communications...)	Selon les moyens	Gouvernement	N	O

8.2. Micro-projets pour le développement d'activités de substitution et du secteur aval de la pêche (traitement, conservation)	Selon les moyens	ONG et Gouvernement	N	O
8.3. Valorisation du potentiel (éco)touristique	Selon les moyens	Gouvernement	N	O
9.1. Renforcement de la surveillance	>9.2	Force Navale	O	O
9.2. Sensibilisation de la Force Navale	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O
10.1. Création d'une station (antenne CRH) dans le Sud	Selon les moyens	M. de l'Education Nat.	N	N
11.1. Contrôle du respect de la loi	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
11.2. Education et sensibilisation	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O

NIVEAU 3
SEDIMENTATION

Action	Calendrier	Organisme-clé	Ress. mat.	Res. hum.
1.1. Education et sensibilisation (y compris des autorités)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
1.2. Promotion des boisements privés et de l'agroforesterie (vulgarisation, démonstrations)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
1.3. Protection et restauration de forêts publiques le long des cours d'eau	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
1.4. Identification de zones forestières à protéger	Selon les moyens	ICCN	N	O
1.5. Création d'aires forestières protégées	>1.4.	ICCN	N	O
1.6. Mise à jour de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
1.7. Renforcement des capacités des services de l'environnement	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
1.8. Création de micro-centrales hydroélectriques, en vue de fournir de l'énergie de remplacement tout en incitant à la protection du bassin versant	Selon les moyens	M. de l'Energie	N	O
1.9. Actions en faveur des foyers améliorés, de procédés améliorés de carbonisation et de fumage du poisson, et d'énergies alternatives (biogaz, solaire etc.)	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
2.1. Education et sensibilisation	Selon les moyens	MINAGRI (SNV)	N	O
2.2. Identification de zones sensibles à l'érosion	Selon les moyens	INERA	N	O
2.3. Réglementation de l'utilisation du sol dans ces zones	>2.2.	M. de l'Environnement	O	O
2.4. Mise en place de démonstrations (techniques anti-érosives, intégration agrozootechnique et agroforestière)	>2.2.	INERA	O	O
2.5. Vulgarisation.	>2.2.	MINAGRI (SNV)	O	O
3.1. Planification et réglementation de l'habitat (plans d'occupation des sols, règles d'urbanisme)	Selon les moyens	Urbanisme	N	O
3.2. Contrôle	Selon les moyens	Urbanisme	N	O?
3.3. Renforcement des capacités (Affaires Foncières, Urbanisme)	Selon les moyens	Urbanisme	N	O?
3.4. Aménagement et équipement des zones à bâtir	Selon les moyens	Urbanisme	N	O?
3.5. Réaménagement des centres urbains existants (Uvira, Mboko, Kalemie, Moba, Baraka): assainissement (avec décantation et épuration), dispositifs anti-érosifs, protection contre les crues, plantations etc.	Selon les moyens	Urbanisme	N	N (insuf.)
4.1. Aménagement de barrages à sédiments et travaux de fixation des berges ou des ravins	Selon les moyens	TP	N	O
4.2. Identification de sites de carrières plus appropriés	Selon les moyens	CRGM	N	O
4.3. Révision de la législation	En cours	SMG	O	O
4.4. Sensibilisation des exploitants	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O

4.5. Renforcement des capacités de contrôle de l'extraction des matériaux (services des Mines et de la Géologie, services de l'Environnement)	Selon les moyens	SMG M. de l'Environnement	N	O
5.1. Révision de la législation	En cours	M. de l'Environnement	O	O
5.2. Contrôle	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
5.3. Education et sensibilisation	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	N
5.4. Renforcement des capacités des services de l'Environnement et du MINAGRI	Selon les moyens	M. de l'Environnement + MINAGRI	N	O
5.5. Etudes de l'impact des feux sur la biodiversité du lac, du régime de feu et des stratégies recommandables	Selon les moyens	INERA	N	O
6.1. Introduction de clauses environnementales dans les cahiers des charges des entrepreneurs (prescriptions quant aux lieux de dépôts ou de prélèvement de matériaux, fixation des talus, protection des arbres en place etc.)	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O
7.1. Révision de la législation sur les mines et carrières	En cours	SMG	O	O
7.2. Révision du système d'octroi des permis d'exploitation	Selon les moyens	SMG	O	O
7.3. Renforcement des capacités d'encadrement du service des Mines et de la Géologie et des services de l'Environnement	Selon les moyens	SMG	N	N
7.4. Evaluation de l'impact du charbonnage de Makala (Kalemie)	Selon les moyens	CRH	N	O
7.5. Sensibilisation et éducation	Selon les moyens	M. de l'Environnement	N	O
8.1. Clarification du statut foncier	Sans délais	Titres fonciers	O	O
8.2. Intensification de l'élevage, moyennant pr écautions pour la stabilité des berges et la qualité des eaux de la Ruzizi	> 8.1.	MINAGRI	N	O
9.1. Promulgation de la loi sur les EIE	Sans délais	M. de l'Environnement	O	O
9.2. Etude d'impact sur l'environnement (EIE) préalable à l'exploitation, et aux prospections lourdes	Selon les projets	M. de l'Environnement	O	N
10.1. Promulgation de la loi sur les EIE		M. de l'Environnement	O	O
10.2. EIE préalable		M. de l'Environnement	O	N

NIVEAU 3
PROTECTION DES SITES CLES

Action	Calendrier	Organisme-clé	Ress. mat.	Res. hum.
1.1. Création d'une aire protégée limitrophe de l'aire burundaise	Selon les moyens	ICCN	N	O
1.2. Préparation participative d'un plan de gestion	Selon les moyens	ICCN	N	O
1.3. Surveillance des débits, de la charge et de la qualité des eaux	Selon les moyens	CRH	N	O
1.1. Création d'une aire protégée limitrophe de l'aire burundaise	Selon les moyens	ICCN	N	O
1.2. Préparation participative d'un plan de gestion	Selon les moyens	ICCN	N	O
1.3. Surveillance hydrologique (débits de sortie du lac)	Selon les moyens	CRH	N	O

ANNEXE 2. MOTIFS DE HIERARCHISATION DES 5 PREMIERES PRIORITES PAR DOMAINE D' ACTIONS

1. Pollution

Problème de POLLUTION	Gravité	Faisabilité des solutions	Critères additionnels
1. Sucrierie de Kiliba	Pollutions combinées, continues, en quantité	- Pollution localisée - Existence de solutions techniques	- Bénéfices pour les utilisateurs ou usagers de l'eau - Valorisation des déchets par le recyclage - Economie potentielle d'engrais
2. Poll. portuaire	Polluants dangereux (e.a. hydrocarbures)	- Pollution localisée - Existence de solutions techniques	- Bénéfices pour les utilisateurs ou usagers de l'eau - Concentration de ces derniers près des sources de pollution - Valorisation de certains déchets par le recyclage
3. Cimenterie de Kabimba	Pollution continue, en relativement grande quantité, mais peu toxique	- Pollution localisée - Existence de solutions techniques	- Bénéfices pour les utilisateurs ou usagers de l'eau - Valorisation de déchets par le recyclage (cendres)
4. Transp. lacustre	- Pollution chronique cumulative (e.a. hydrocarbures) - Risque de pollution accidentelle grave	- Pollueurs potentiels identifiables - Existence de solutions techniques	- Bénéfices pour les utilisateurs ou usagers de l'eau - Amélioration de la sécurité des transports
5. Déchets domestiques	Pollution organique importante	- Pollution localisée - Existence de solutions techniques	- Bénéfices pour les utilisateurs ou usagers de l'eau - Concentration de ces derniers près des sources de pollution - Effets particuliers sur la santé publique

MOTIFS DE HIERARCHISATION DES 5 PREMIERES PRIORITES PAR DOMAINE D' ACTIONS

2. Pêche

Problème de PECHE	Gravité	Faisabilité des solutions	Critères additionnels
1. Sennes de plage	<ul style="list-style-type: none"> - Instrument très employé - Instrument non sélectif et prenant des poissons petits ou jeunes - Utilisation sur le littoral riche en biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Bonnes perspectives de trouver des alternatives 	<ul style="list-style-type: none"> - Production maximale soutenable compromise par la pratique
2. Moustiquaires	<ul style="list-style-type: none"> - Ampleur d'utilisation inconnue, sous-estimée par les enquêtes - Instrument prenant des poissons petits ou jeunes - Utilisation sur le littoral riche en biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'alternatives - Activité marginale 	<ul style="list-style-type: none"> - Production maximale soutenable apparemment compromise par la pratique
3. Pêche dans les frayères	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement à un stade sensible - Perturbation d'espèces non pêchées - Utilisation dans des zones riches en biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> - Problème localisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Production maximale soutenable compromise par la pratique
4. Poissons ornementaux	<ul style="list-style-type: none"> - Prélèvement ciblé sur des espèces endémiques vulnérables, dont la demande croît avec la rareté 	<ul style="list-style-type: none"> - Exportateurs spécialisés, peu nombreux, identifiables 	
5. Densité d'UP dans le Nord	<ul style="list-style-type: none"> - Cause majeur de déclin des stocks dans le Nord pélagique - Impact possible sur les espèces secondaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de solutions recommandables 	<ul style="list-style-type: none"> - Production maximale soutenable compromise par la pratique

MOTIFS DE HIERARCHISATION DES 5 PREMIERES PRIORITES PAR DOMAINE D' ACTIONS

3. Sédimentation

Problème de SEDIMENTATION	Gravité	Faisabilité des solutions	Critères additionnels
1. Déboisement	Cause primaire (déclenchante et majeure d'érosion à grande échelle	- Existence de solutions recommandables - Existence d'une dynamique sociale localement favorable (reboisement, agroforesterie)	Utilités diverses de la forêt autres que son rôle anti-sédimentation (production de bois et autres, régulation des eaux, conservation de la biodiversité forestière, y compris espèces d'endémiques)
2. Pratiques agricoles	Cause majeure d'érosion à grande échelle	- Existence de solutions techniques à grand potentiel d'amélioration	Durabilité de l'agriculture
3. Urbanisation anarchique	Cause d'érosion aiguë, y compris sur des côtes non sédimentaires, où la biodiversité est très sensible à sédimentation	- Problème localisé, circonscrit (centres urbains) - Existence de solutions techniques	Amélioration de l'environnement urbain au bénéfice direct des habitants et du développement socio-économique
4. Perturbation des rivières (extraction de matériaux)	Cause directe de transferts de sédiments vers le lac	- Problème relativement localisé, circonscrit (rivières) - Existence d'alternatives	Effets potentiels en matière de protection contre les crues, inondations, coulées boueuses.
5. Feux de brousse	Très grandes surfaces concernées, mais impact par unité de surface limité	- Difficile à résoudre, mais possibilité d'améliorer les stratégies - Besoin de prendre en compte les bénéfices du feu	Espoir d'optimiser le bilan coûts-avantages des feux, y compris dans les écosystèmes terrestres (protection des plantations, économie de biomasse végétale utile)

ANNEXE 3. THEMES A CARACTERE TRANSFRONTALIER SPECIAL

Tout problème qui affecte le lac Tanganyika concerne solidairement les quatre pays riverains, justifiant par exemple l'échange d'information et d'expériences. Le tableau qui suit ne reprend que les thèmes d'actions qui présentent une dimension transfrontalière spéciale.

Theme	Pays spécialement concernés	Rang de priorité
Gestion coordonnée de la pêche (régulation de l'effort de pêche total, éventuel système de taxation pour la gestion du lac, projets régionaux en vue de régler les problèmes communs tels que les sennes de plage)	RDC, Burundi, Tanzanie, Zambie	1
Police et surveillance	RDC, Burundi, Tanzanie, Zambie	2
Traansport lacustre	RDC, Burundi, Tanzanie, Zambie	3
Commerce transfrontalier:		4
poissons ornementaux,	Congo, Burundi, Tanzanie, Zambie	
poisson,	Congo, Burundi, Tanzanie	
matériel de pêche,	Congo, Burundi	
bois et charbon de bois	Congo, Burundi	
or (exportation vers le Burundi)	Congo, Burundi, Tanzanie	
pesticides	Congo, Burundi	
Protection du delta de la Ruzizi	Congo, Burundi	5
Présence de la jacinthe d'eau au Congo, susceptible de modifier les stratégies des autres pays	Congo, Burundi, Tanzanie, Zambie	6
Sécurité de l'approvisionnement électrique (dont dépend la station de traitement des eaux d'Uvira)	Congo, Burundi	7
Gestion des secteurs riz et coton dans la plaine de la Ruzizi	Congo, Burundi	8
Possibilités d'utiliser la station de Mpulungu pour l'exploration scientifique du sud du lac au Katanga	Congo, Zambie	9
Eventuelle exploitation (et transport) du pétrole	Congo, Burundi, Tanzanie	10